

Prime de fin d'année 2016

Le SNASUB-FSU d'Amiens avait demandé et obtenue une audience auprès du secrétaire général de l'académie le 7 octobre dernier. L'un des points à l'ordre du jour de cette réunion était la question indemnitaire et bien-sûr la prime de fin d'année pour l'ensemble des collègues des CIO, EPLE et services de l'académie.

Sur budgets du rectorat :

Nous avons attendu le courrier officiel de Monsieur VIAL avant de vous communiquer le montant des primes de fin d'année qui seront versées **sur la paye de décembre 2016**

Versement indemnitaire supplémentaire pour les personnels administratifs	
Personnels de catégorie A	275,00 euros
Personnels de catégorie B	275,00 euros
Personnels de catégorie C	300,00 euros

Versement indemnitaire supplémentaire pour les personnels ITRF	
IGR HC	277,37 euros
IGR C1	279,10 euros
IGR C2	277,50 euros
IGE HC	275,57 euros
IGE C1	275,04 euros
IGE C2	275,04 euros
ASI	275,04 euros
TEC CE	275,71 euros
TEC CS	275,44 euros
TEC CN	275,44 euros
ATRF	300,49 euros

Malheureusement, dans notre académie, les agents non titulaires des filières administrative et ITRF relevant de la compétence du recteur ne percevront toujours pas cette indemnité de fin d'année, contrairement aux agents titulaires, et ce, malgré nos interventions déterminées. Loin d'être résigné à cet état de fait, le SNASUB-FSU persévèrera pour tenter de débloquer la situation !

SNASUB - FSU

SYNDICAT NATIONAL
DE L'ADMINISTRATION
SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE
ET DES BIBLIOTHÈQUES



Le SNASUB/FSU

au service des Personnels Administratifs,
des Personnels ITRF et des Personnels des Bibliothèques
de l'Académie d'Amiens